

LA GAZETTE MUNICIPALE

Bulletin d'information



Mairie
Place de la Mairie
25360 NANCRAÏ
Tel : 03.81.55.21.66
Fax : 03.81.60.10.56
contact@mairie-nancray25.fr

Spécial budget 2019

L'édito du Maire

La gazette de ce mois d'avril est consacrée exclusivement aux différents budgets communaux de notre village.

Je tiens à remercier M.FIETIER (rapporteur aux finances), Mme COURGEY (secrétaire de mairie) ainsi que les membres de la commission finances pour tout le travail accompli pour la réalisation de ces documents.

Ces budgets sont des prévisions pour 2019. Ils nous donnent une idée de notre situation financière et sur les capacités de la commune. Ils ont été approuvés par le Conseil Municipal le mercredi 10 avril 2019.

Je reste, nous restons bien évidemment à votre écoute pour tout complément d'information sur ces budgets.

Bien à Vous,
Le Maire,
Frédéric Salvi

Le mot de l'adjoint aux finances

Une situation plus incertaine que jamais

Malgré un endettement très important et durable, nos efforts ont permis de redresser la barre. L'équilibre obtenu risque de ne pas tenir dans le temps, le transfert de la compétence voirie entraînant une attribution de compensation annuelle, élevée mais réaliste.

L'année 2019 devrait être sauvée grâce à des recettes imprévues de la forêt.

La question de l'avenir est au cœur de nos préoccupations, nous travaillons ardemment sur des solutions qui donneraient de l'oxygène à notre commune.

Vincent Fiétier

Les échos du conseil municipal

Conseil du mercredi 10 avril 2019 :

CAGB – Transformation de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon en Communauté Urbaine : 8 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention.

Budget principal : approbation du compte de gestion 2018 : 10 voix pour.

Budget principal : vote du compte administratif 2018 : 9 voix pour sous la présidence de Vincent FIETIER, le maire se retire de la salle pour la mise au vote.

Budget principal : report et affectation de résultats : 10 voix pour.

Vote du taux des taxes directes locales 2019 : aucun changement des taux. 10 voix pour.

Associations – Attribution des subventions : le total des sommes allouées est de 3 830 €. 8 voix pour. Jean SANCEY-RICHARD (Président du TLN) et Sylvie CATTET (Trésorière de l'ABN) ne participent pas au vote.

Nom de l'association	Subventions 2019
<i>Associations de Nancray</i>	
Amicale des Boulistes de Nancray (ABN)	200 €
Bibliothèque	1 300 €
Bibliothèque scolaire	200 €
Les « Bad's »	200 €
Club Activités Loisirs Nancray (CALN)	250 €
Terre de jeu	200 €
Tennis Loisirs Nancray (TLN)	950 €
Truitelle	250 €
<i>Associations extérieures</i>	
Anciens combattants du Plateau de Bouclans	50 €
Banque alimentaire du Doubs	150 €
Donneurs de sang (Bouclans)	30 €
Secours catholique	50 €

Budget principal : approbation du budget primitif 2019 : 10 voix pour.

Budget du service de l'exploitation forestière : approbation du compte de gestion 2018 : 10 voix pour.

Budget de l'exploitation forestière : vote du compte administratif 2018 : 9 voix pour sous la présidence de Vincent FIETIER, le maire se retire de la salle pour la mise au vote.

Budget de l'exploitation forestière : report et affectation de résultat : 10 voix pour.

Budget « exploitation forestière » : approbation du budget primitif 2019 : 10 voix pour.

Soutien au service public forestier et à l'ONF : 10 voix pour demander au Gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF,
- de maintenir le régime forestier et le statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales,
- de réaffirmer la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

Conseil du mercredi 10 avril 2019 (suite) :

Service public périscolaire et extrascolaire – Modification des tarifs : 9 voix pour et 1 abstention.

	Périscolaire			Vacances			Mercredi	
Barème selon coefficient familial	Accueil périscolaire	Cantine scolaire	TAP	Journée avec repas	Journée sans repas	½ journée	Mercredi avec repas	Mercredi ½ journée
Tranche de 0 € à 800 €	1,70 €	4,60 €	6,00 €	9,50 €	6,50 €	3,50 €	6,20 €	3,50 €
Tranche de 801 € à 1000 €	2,20 €	5,60 €		13,50 €	10,10 €	7,00 €	8,20 €	7,00 €
Tranche de 1001 € à 1200 €	2,30 €	5,95 €		14,00 €	10,60 €	7,50 €	9,05 €	7,50 €
Tranche de 1201 € à 1400 €	2,45 €	6,40 €		15,00 €	11,10 €	8,00 €	10,00 €	8,00 €
Tranche à partir de 1401 €	2,55 €	6,90 €		16,00 €	12,00 €	8,50 €	11,00 €	8,50 €

Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la Commune : 9 voix pour et 1 contre.

Indemnité de gardiennage de l'église communale : 10 voix pour verser 479,86 € à M. l'Abbé Joseph DEMEUSY pour 2019.

Crèche multi-accueil de Laissey – Convention entre la Commune et la Communauté de Communes du Doubs Baumoises : les parents de 2 enfants en bas âge, pour lesquels ils ne parviennent pas à trouver une solution de garde sur le secteur, a sollicité la Commune. Ils ont pu trouver 2 places disponibles à la crèche de Laissey du 29 avril au 28 juillet 2019. Ils s'engagent à rembourser intégralement les frais occasionnés à la Commune en faisant un don à Nancray d'une somme équivalente, dès la fin de la période concernée. 10 voix pour.

Subvention aux primo-accédants – Renoncement au remboursement face à une situation exceptionnelle : M. FALCONNET, décédé en avril 2018, sa conjointe, Mme ORNY, décide de vendre la maison très rapidement sans attendre 5 ans après la déclaration de fin de travaux. Sollicitée, le Conseil Municipal renonce, par 10 voix pour, à demander le remboursement des 1 300 € versés.

Présents : Frédéric SALVI, Vincent FIETIER, Annette GIRARD CLOS, Norbert ANGUENOT, Nathalie LANTENOIS, Sylvie CATTET, Jean SANCEY-RICHARD, Marie-Claude GAUTHEROT et François MOREL.

Excusée avec pouvoir : Monique RAMEL.

Excusés : Valérie GERENT, Barbara KURTZMANN et Daniel ROLET.

Absents : Jacques BRETON et Cédric ROBERT.

Suite à la mise en place du Répertoire électoral unique, la Commission de Contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour la commune de Nancray se réunit le vendredi 3 mai 2019 à 20 h 30 à la mairie. Cette réunion est publique.



Situation financière communale

Budget principal

Réalisé en 2018 (compte administratif)

Comparaison depuis 2014

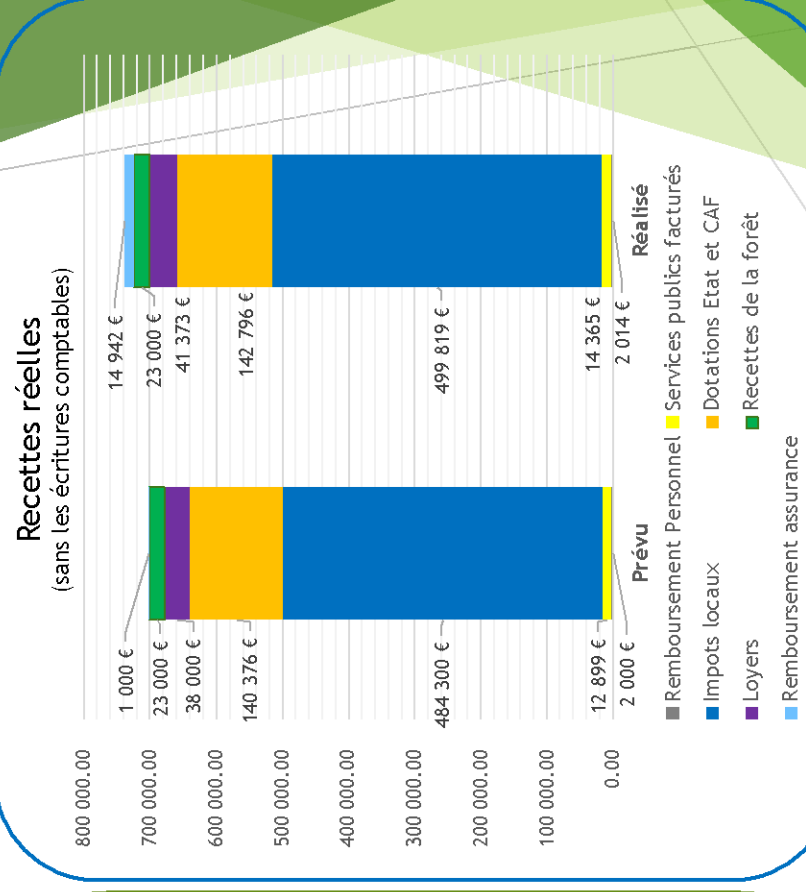
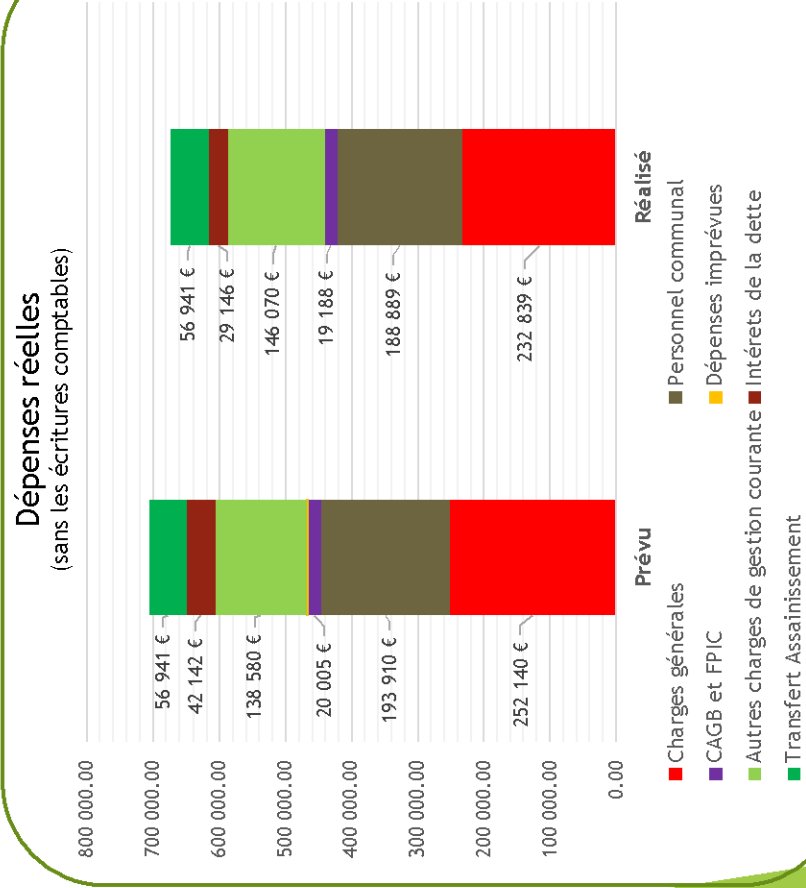
Prévu en 2019 (budget primitif)

Zoom sur des dossiers importants

*Données budgétaires complètes disponibles en mairie
Pour plus d'informations ou d'explications, n'hésitez pas à nous contacter*

CA 2018 (réalisé) - fonctionnement

Fonctionnement :
Dépenses et recettes récurrentes nécessaires à la bonne marche des services publics



CA : Résultat de fonctionnement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	1 063 223 €	856 619 €	+ 206 603 €

Avec les écritures comptables

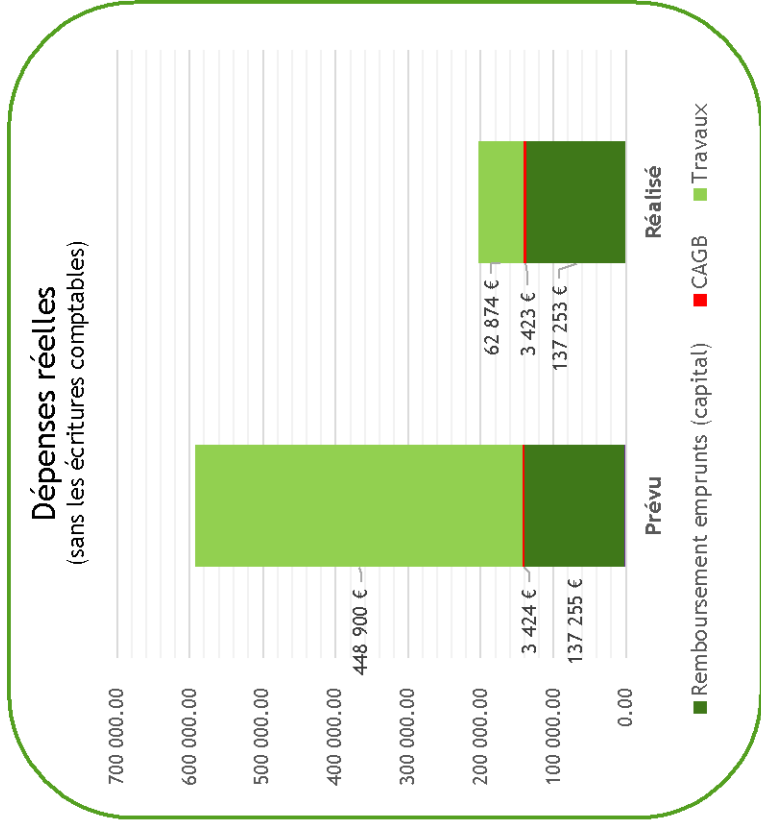
Les chiffres décimaux sont arrondis

CA 2018 (réalisé) - investissement

Investissement :
Dépenses et recettes ponctuelles modifiant durablement le patrimoine mobilier et immobilier

CA : Résultat d'investissement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	436 559 €	441 165 €	- 4 605 €

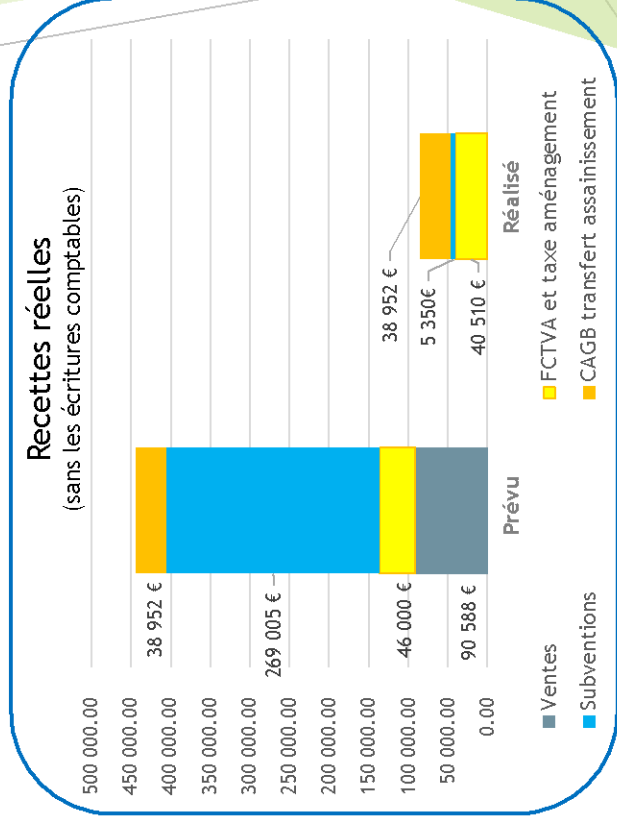
Avec les écritures comptables



Fait en 2018 :

- . Remplacement du tracteur
- . Installation numérique à l'école primaire (VPI)
- . Petits investissements divers

Les chiffres décimaux sont arrondis



Reporté en 2019 :

- . Réfection des courts de tennis couverts
- . Achat et vente de la « propriété Barbier »

Rétrospective (2014-2018) - dépenses fonctionnement

Où est allé l'argent ?

Efforts de gestion au quotidien

Nouvelles charges en 2018

Transfert « assainissement » au Grand Besançon :
dépense exceptionnelle

Baisse des intérêts (certains prêts sont à taux variable)

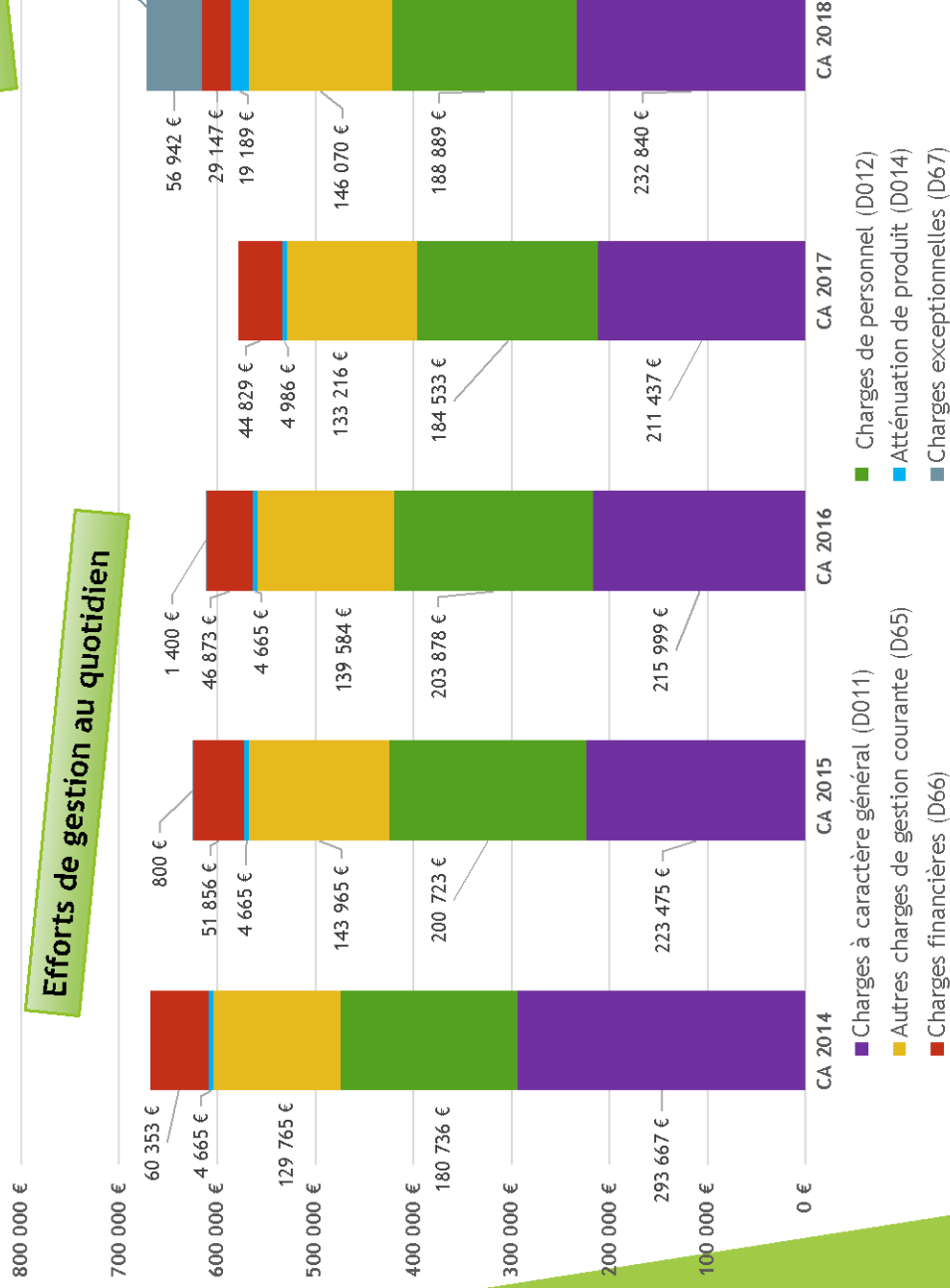
Charges annuelles à la CAGB augmentent
car transfert « eau » et « assainissement »
(attribution de compensation)

Hausse des dépenses du périscolaire (Francas)

Coût salarial stable

Arriérés de factures
Augmentation des permis de construire à instruire
(instructions assurées et facturées par la CAGB)
Aide aux Communes (conseils juridiques,
techniques,... du Grand Besançon)

Dépenses de fonctionnement :
Dépenses récurrentes nécessaires
à la bonne marche des services publics
(fournitures, entretien, personnel, intérêts,...)

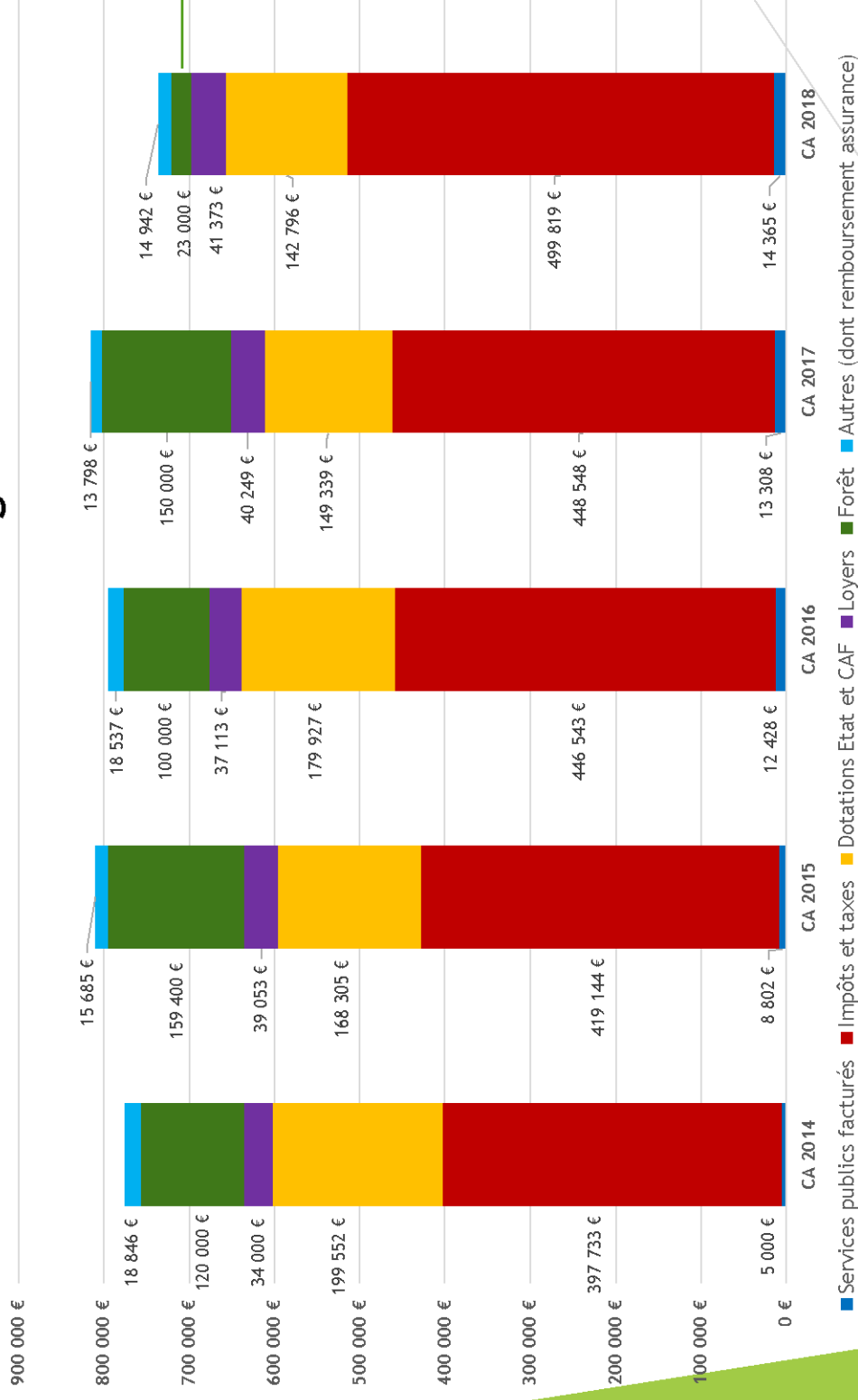


Charges de personnel (D012)
Atténuation de produit (D014)
Charges exceptionnelles (D67)

Charges à caractère général (D011)
Autres charges de gestion courante (D65)
Charges financières (D66)

Rétrospective (2014 -2018) - recettes fonctionnement

D'où est venu l'argent?



Recettes de fonctionnement :
Recettes régulières nécessaires à la bonne marche des services publics (impôts, aides récurrentes de l'Etat,...)

Fin de la « manne » forestière

Loyers et locations stables

Diminution des aides de l'Etat

Augmentation des impôts locaux

Rétrospective (2014 -2018) - dépenses investissement

Où est allé l'argent ?



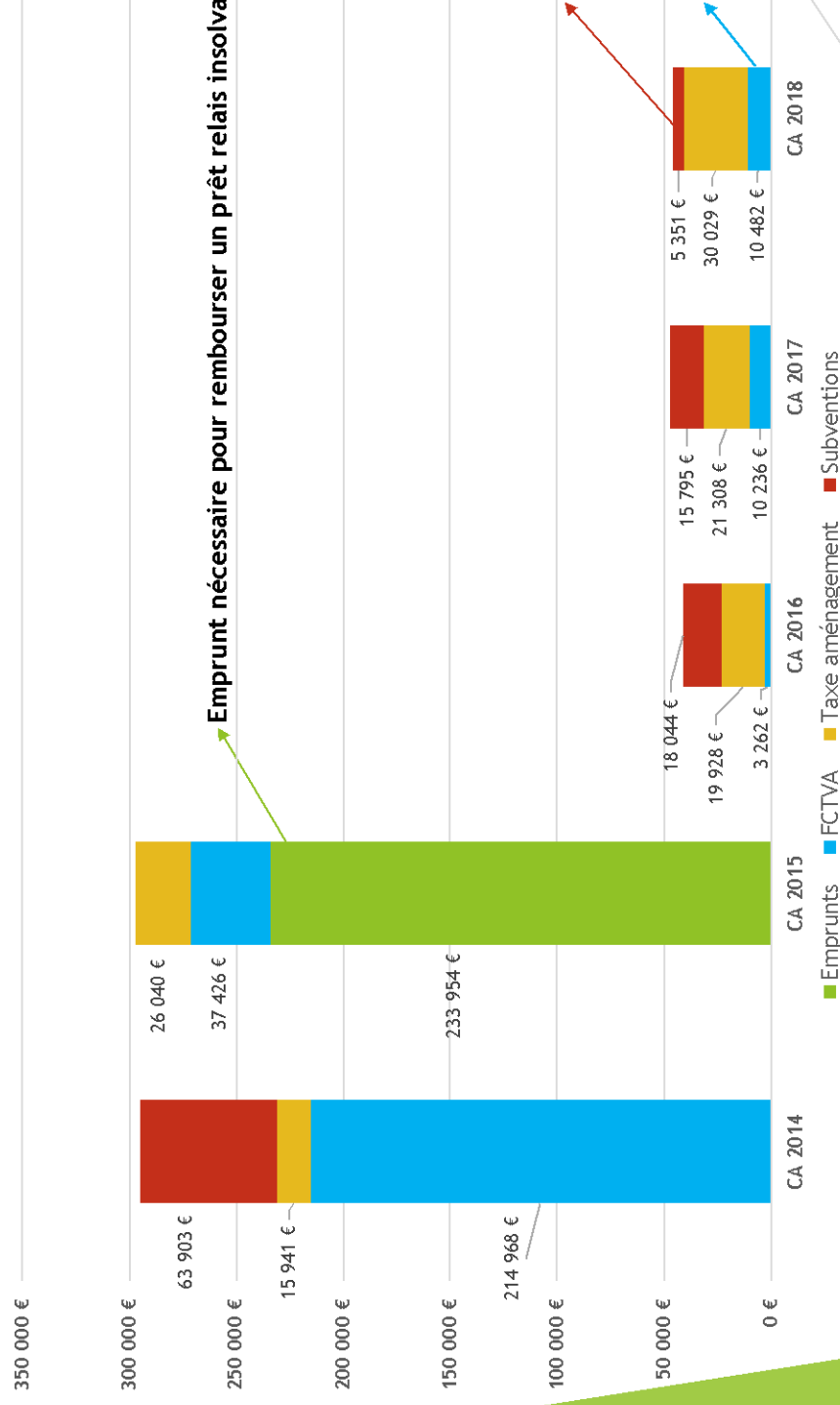
Dépenses d'investissement :
Dépenses ponctuelles modifiant durablement le patrimoine mobilier et immobilier (achats importants, travaux,...)

Le poids de la dette empêche les emprunts

Pas de travaux importants réalisés

Rétrospective (2014 -2018) - recettes investissement

D'où est venu l'argent ?



Recettes d'investissement :
Recettes ponctuelles liées à des dépenses durables (achats importants, travaux,...)

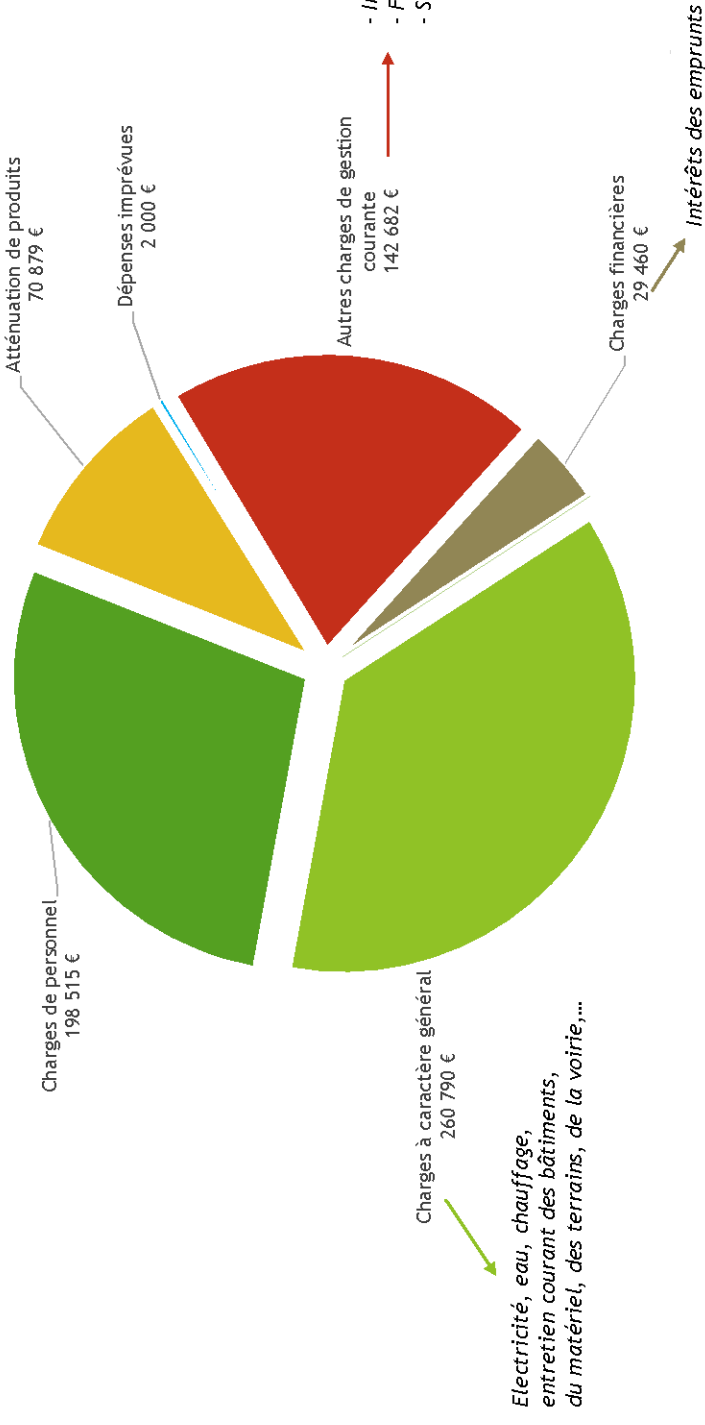
Emprunt nécessaire pour rembourser un prêt relais insolvable (trésorerie trop faible)

Subventions liées aux projets :
En baisse car peu de travaux réalisés

Remboursement d'une partie de la TVA (FCTVA) :
effondrement car absence de travaux importants

BP 2019 (prévu) - fonctionnement

Dépenses réelles (sans les écritures comptables)



Dépenses de fonctionnement :
Dépenses récurrentes nécessaires à la bonne marche des services publics (fournitures, entretien, personnel, intérêts, ...)

BP 2019 (prévu) - fonctionnement

Recettes réelles (sans les écritures comptables)

- Reversement CAGB pour entretien voirie
- Charges des locations

Produits des services;
46 805 €

Atténuation de charges;
1 800 €

Produits
exceptionnels;
71 000 €

Don du club de tennis

Virement du budget
forêt ;
100 000 €

Autres produits de
gestion courante;
37 000 €

Loyers et locations

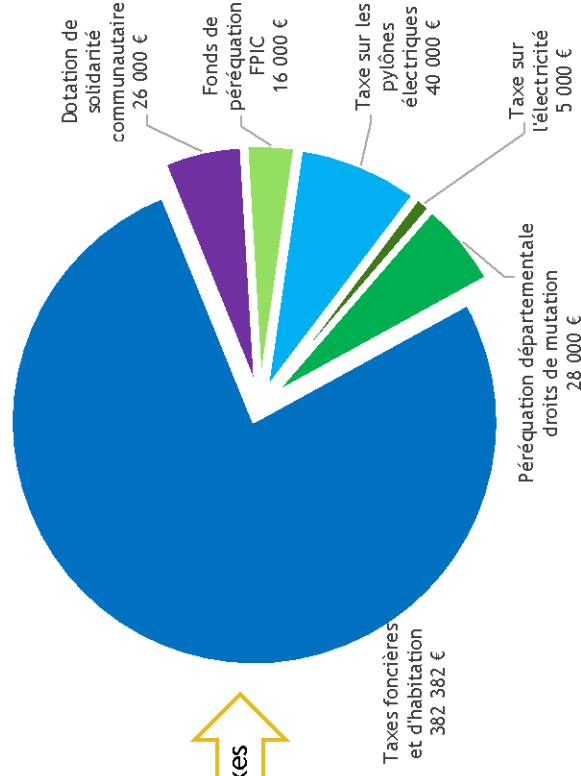
Dotations et
participations;
131 880 €

- Etat
- Caisse d'allocations familiales

Impôts et Taxes;
497 382 €

Impôts et taxes

Zoom sur les impôts et taxes



Recettes de fonctionnement :
Recettes régulières nécessaires
à la bonne marche des services publics
(impôts, aides récurrentes de l'Etat,...)

BP 2019 (prévu) - fonctionnement

Dépenses

CPTÉ	LIBELLE	Réalisé		Prévu
		2017	2018	2019
011	Charges à caractère général	211 437 €	232 839 €	260 790 €
012	Charges de personnel	184 533 €	188 889 €	198 515 €
014	Atténuation de produits	4 986 €	19 189 €	70 879 €
022	Dépenses imprévues	0 €	0 €	2 000 €
65	Autres charges de gestion courante	133 216 €	146 070 €	142 682 €
66	Charges financières	44 829 €	29 147 €	29 460 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	56 942 €	0 €
Total des dépenses réelles		579 002 €	673 077 €	704 326 €
042	Opérations d'ordre entre sections	105 720 €	42 947 €	3 024 €
Total des dépenses d'ordre		105 720 €	42 947 €	3 024 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		684 722 €	716 024 €	707 350 €
023	Virement à section inv			224 075 €
TOTAL DEPENSES DE FONCT. 2019				931 425 €

Recettes

CPTÉ	LIBELLE	Réalisé		Prévu
		2017	2018	2019
013	Atténuation de charges	3 344 €	2 014 €	1 800 €
70	Produits des services	13 308 €	14 365 €	46 805 €
73	Impôts et Taxes	448 548 €	499 819 €	497 382 €
74	Dotations et participations	149 339 €	142 796 €	131 880 €
75	Autres produits de gestion courante	40 250 €	41 373 €	37 000 €
7551	Virement du budget forêt	150 000 €	23 000 €	100 000 €
77	Produits exceptionnels	13 798 €	14 942 €	71 000 €
Total des recettes réelles		818 587 €	738 310 €	885 867 €
042	Opérations d'ordre entre sections	0 €	31 523 €	0 €
Total des recettes d'ordre		0 €	31 523 €	0 €
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		818 587 €	769 833 €	885 867 €
002	Excédent antérieur reporté			201 998 €
TOTAL RECETTES DE FONCT. 2019				1 087 865 €

BP résultat de fonctionnement 2019		Dépenses	Résultat
		931 425 €	+156 439 €

Les chiffres décimaux sont arrondis

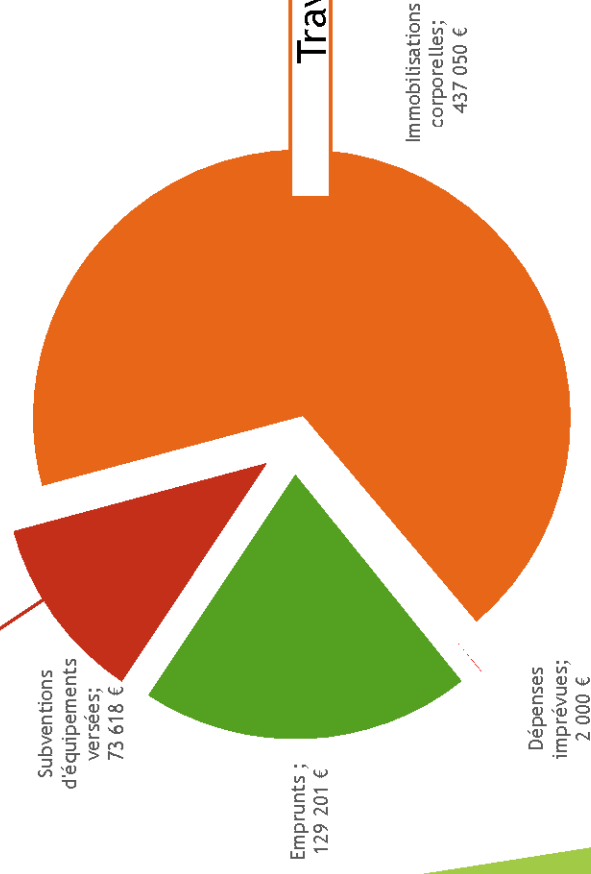
BP 2019 (prévu) - dépenses d'investissement

Dépenses réelles 2019 + reports dépenses prévues non réalisées 2018 (sans les écritures comptables)

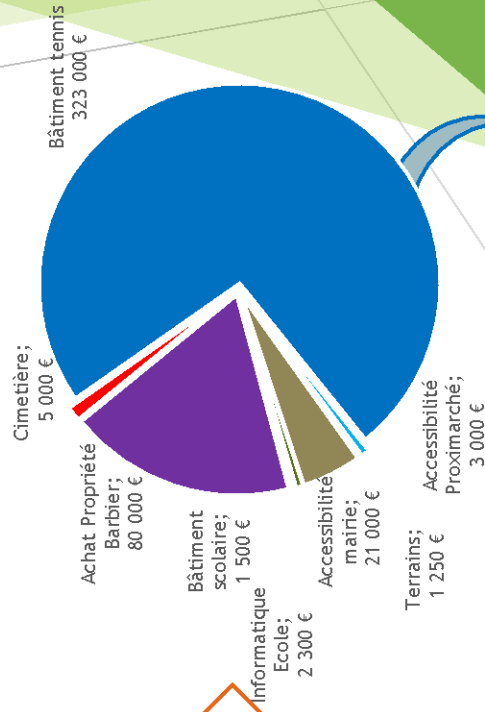
CAGB :

. Attribution de compensation (tous les ans)

. Fonds de concours (pour trottoirs cimetièrre + trottoirs Groseilliers*)



Zoom sur les travaux prévus



Détails de l'opération : page 18

Dépenses d'investissement :
Dépenses ponctuelles modifiant durablement le patrimoine mobilier et immobilier (achats importants, travaux,...)

* Sous réserve de programmation de travaux par le Grand Besançon

BP 2019 (prévu) - recettes d'investissement

Recettes d'investissement :
Recettes ponctuelles liées à
des dépenses durables
(achats importants, travaux,...)

Recettes réelles 2019
+ reports recettes prévues non perçues en 2018
(sans les écritures comptables)

- Taxe d'aménagement
- FCTVA

Subventions
d'investissement;
289 804 €

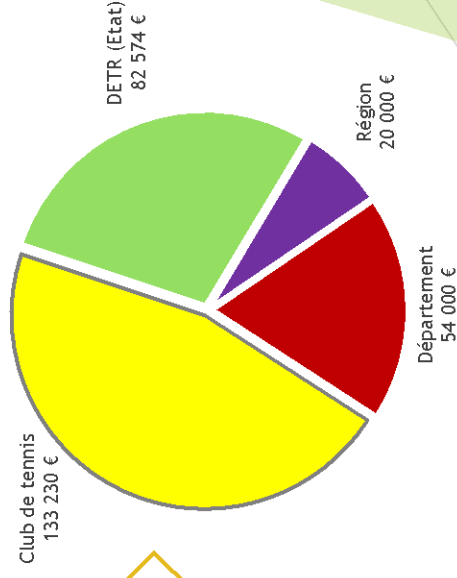
Dotations, fonds
divers et
réserves;
41 974 €

Cession
d'immobilisation;
90 588 €

Dont la vente de la propriété Barbier

Subventions

Zoom sur les subventions d'investissement



BP 2019 (prévu) - investissement

Dépenses

CPTÉ	LIBELLE	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Reports 2018	Prévu 2019
020	Dépenses imprévues	0 €	0 €		2 000 €
16	Emprunts	138 460 €	137 254 €		129 201 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	288 €		0 €
204	Subv équipements versées	0 €	3 424 €		73 618 €
21	Immobilisations corporelles	83 859 €	62 875 €	114 750 €	322 300 €
Total des dépenses réelles		222 318 €	203 840 €	114 750 €	527 119 €
040	Opérations ordre entre sections		31 523 €		0 €
041	Opérations patrimoniales	1 176 651 €	0 €		0 €
Total des dépenses d'ordre		1 176 651 €	31 523 €		0 €
TOTAL DEP. INVESTISSEMENT		1 398 970 €	235 363 €		527 119 €
	Restes à réaliser				114 750 €
Total des dépenses					641 869 €
001	Résultat antérieur reporté				149 774 €
TOTAL DEPENSES INV. 2019					791 643 €

Recettes

CPTÉ	LIBELLE	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Reports 2018	Prévu 2019
024	Cession d'immobilisation	0 €	0 €	90 000 €	588 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	31 544 €	40 511 €	3 274 €	38 700 €
13	Subventions d'investissement	15 795 €	5 351 €	26 048 €	263 756 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	250 €		0 €
Total des recettes réelles		47 339 €	46 112 €		303 044 €
040	Opérations ordre entre sections	105 720 €	42 947 €		0 €
041	Opérations patrimoniales	1 176 651 €	0 €		0 €
Total des recettes d'ordre		1 282 372 €	42 947 €		0 €
TOTAL RECETTES D'INV.		1 329 711 €	89 059 €		303 044 €
1068	Affectation de résultat	189 583 €	87 583 €		145 202 €
Total des recettes		1 519 293 €	176 641 €	119 322 €	448 246 €
	Restes à réaliser				119 322 €
Total recettes + reports 2018					567 568 €
021	virement de section fonct.				224 075 €
TOTAL RECETTES D'INV. 2019					791 643 €

BP résultat d'investissement 2019		Dépenses	Résultat
		791 643 €	0 €

Les chiffres décimaux sont arrondis

Quelques focus

- Hausse (ponctuelle) des recettes de la forêt
- Transfert de la compétence « voirie » au Grand Besançon depuis le 1^{er} janvier 2019
- Réfection du toit du tennis
- Accessibilité des bâtiments publics
- Dépenses et recettes des équipements publics
- Dépenses affectées à l'éducation
- Etat de la dette

Supplément inattendu des recettes forestières

Selon l'ONF, 75 000 € supplémentaires sont attendus en 2019



Quelles conséquences ?

- ▶ Augmentation importante des impôts locaux prévue en 2019
- ▶ Mairie : Mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite
- ▶ Rue des Groseilliers : Création de portions de trottoirs (sous réserve de la programmation de travaux par le Grand Besançon)

REPORTÉE

TRAVAUX EN
2019 ET 2020

Voirie : gestion par le Grand Besançon

Depuis le 1^{er} janvier 2019

► Comment ça marche?

Entretien courant (fonctionnement)
95 % par la Commune
Réalisé par les employés municipaux
Financé par le Grand Besançon
5 % réalisé par la CAGB
Financé par le Grand Besançon

Travaux (investissement)
Réfection de voirie
Financée par le Grand Besançon
Création de nouveaux aménagements
50 % financée par le Grand Besançon
50 % financée par la Commune

Voirie : gestion par le Grand Besançon

Depuis le 1^{er} janvier 2019

► Combien ça coûte ?

Fonctionnement

Versé à la CAGB		Reçu de la CAGB	
Attribution de compensation	35 700 €	Reversement pour l'entretien courant (95 %)	33 915 €
Eclairage public (consommation et entretien)	14 619 € (régularisé selon les consommations électriques réelles)		
Ouvrages d'art (pont et mur de soutènement)	556 €		
TOTAL	50 875 €		

Attribution de compensation nette : 16 960 €

Investissement

Versé à la CAGB		Reçu de la CAGB	
Attribution de compensation	57 374 €	Aide à la soutenabilité	33 240€

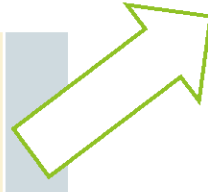
Attribution de compensation nette : 24 134 €

Aide dégressive jusqu'à 2021

Travaux du toit du tennis

- Combien ça coûte ?

Dépenses		Recettes
Travaux	247 420 €	Etat 56 526 €
Etudes	30 210 €	Département 54 000 €
TVA	55 526 €	Région 20 000 €
		TLN (offre de concours) 133 230 €
		Commune (don du TLN) 69 400 €
TOTAL : 333 156 € TTC		



- Pour quels travaux ?
 - Toiture : remplacement de la couverture et désamiantage
 - Eclairage : remplacement par un système moins énergivore

- Quand ?

2^{ème} semestre 2019 ... espérons-le !!

La réfection de ce bâtiment communal ne coûtera rien à la Commune

Accessibilité des bâtiments publics

- ▶ 2005 : loi obligeant la mise en accessibilité des établissements recevant du public aux personnes en situation de handicap
- ▶ 2015 : date limite pour la mise en accessibilité
- ▶ Fin 2018 : Fin de la dérogation (accordée pour raisons financières)

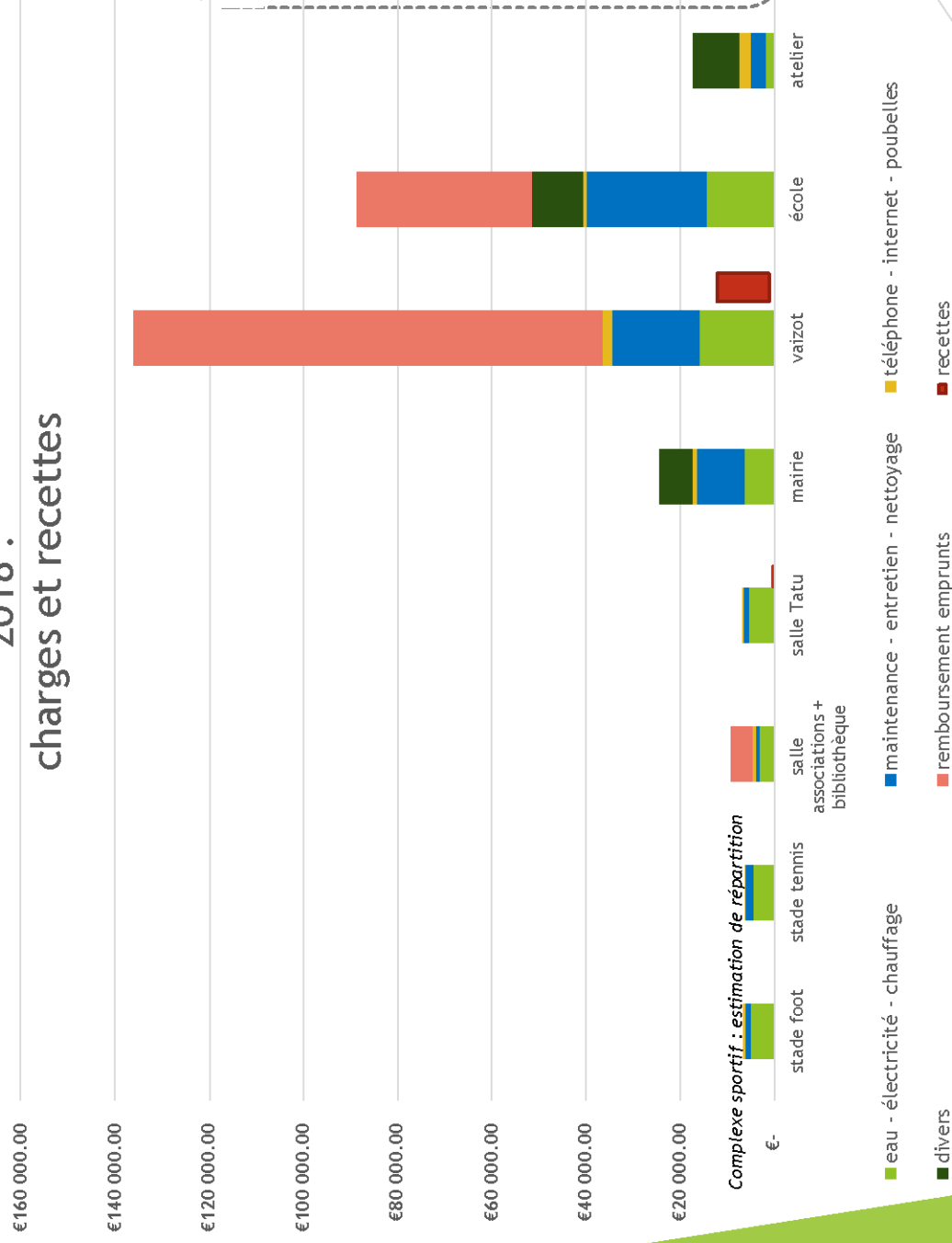
▶ 2019 : Début des travaux prévus

- ▶ **Priorité : bâtiment de la mairie**
- ▶ Autres travaux programmés dans les **prochaines années** :
 - salle des associations et bibliothèque
 - église
 - salle de catéchisme

Equipements publics

2018 :

charges et recettes



Projets à prévoir (court/moyen terme) :

Espace du Vaizot : Faire face au vieillissement prématuré du bâtiment

Tennis : Réfection du toit des courts couverts

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- . Bâtiment de la mairie
- . Bibliothèque et salle des associations
- . Eglise
- . Salle de catéchisme

Salle Tatu : Réfection du toit

Education - dépenses cumulées fonctionnement et investissement 2018

Périscolaire :

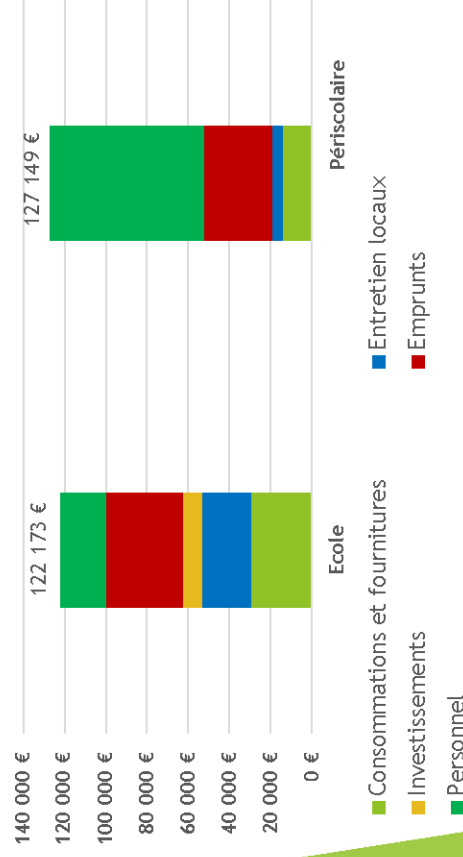
- . Restauration scolaire
- . Accueil pendant les périodes scolaires
- . Programme pendant les vacances

L'enfance et la jeunesse : une priorité communale affirmée

Qualité de l'accueil des enfants :

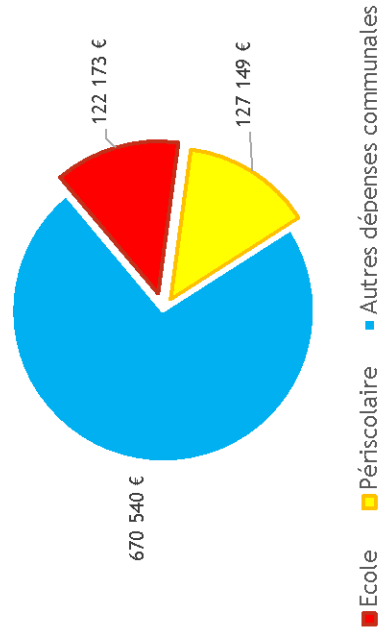
- . Bâtiments récents
- . Activités éducatives variées

Dépenses 2018



Estimation : 1/3 dépenses du Vaizot affectée au périscolaire

1/4 des dépenses communales consacré à l'éducation (chiffres 2018)

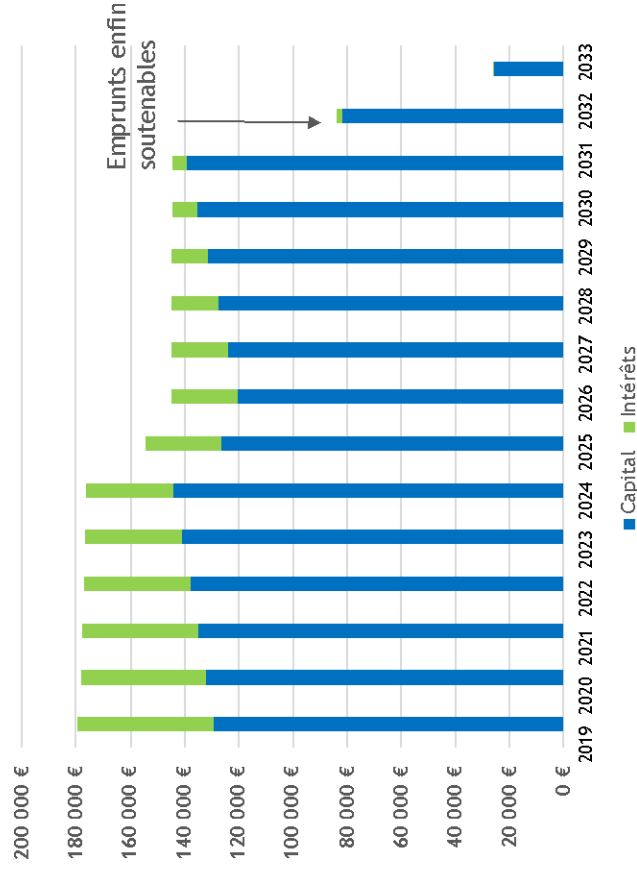


Prix identiques depuis 2013 → Septembre 2019 : hausse des tarifs

Une dette colossale

Nouvel emprunt : impossible

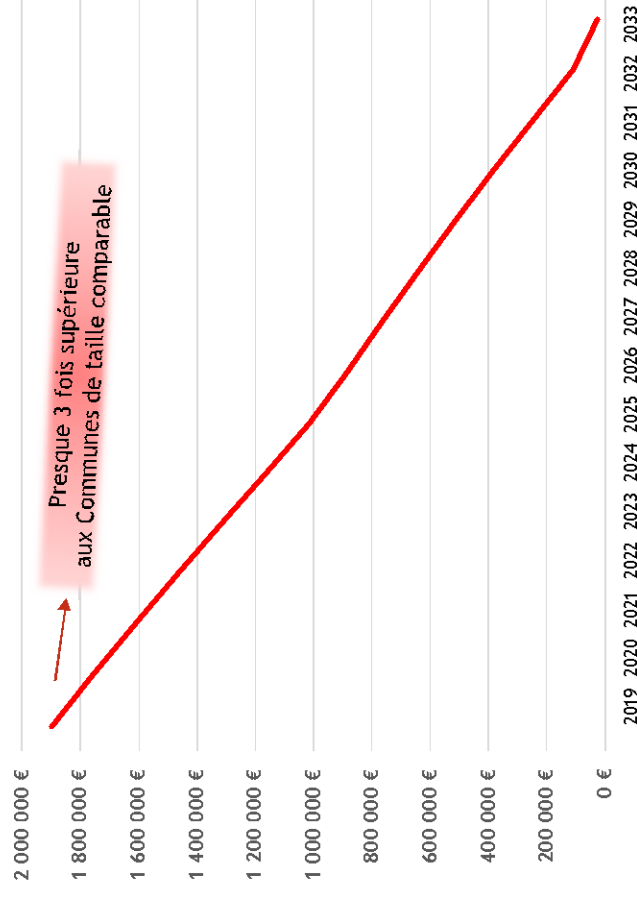
Poids et durée des emprunts



2025-2026 : palier dû à la fin de certains emprunts

2031 : fin du surendettement

Volume de la dette totale de la Commune



Budget annexe Exploitation forestière

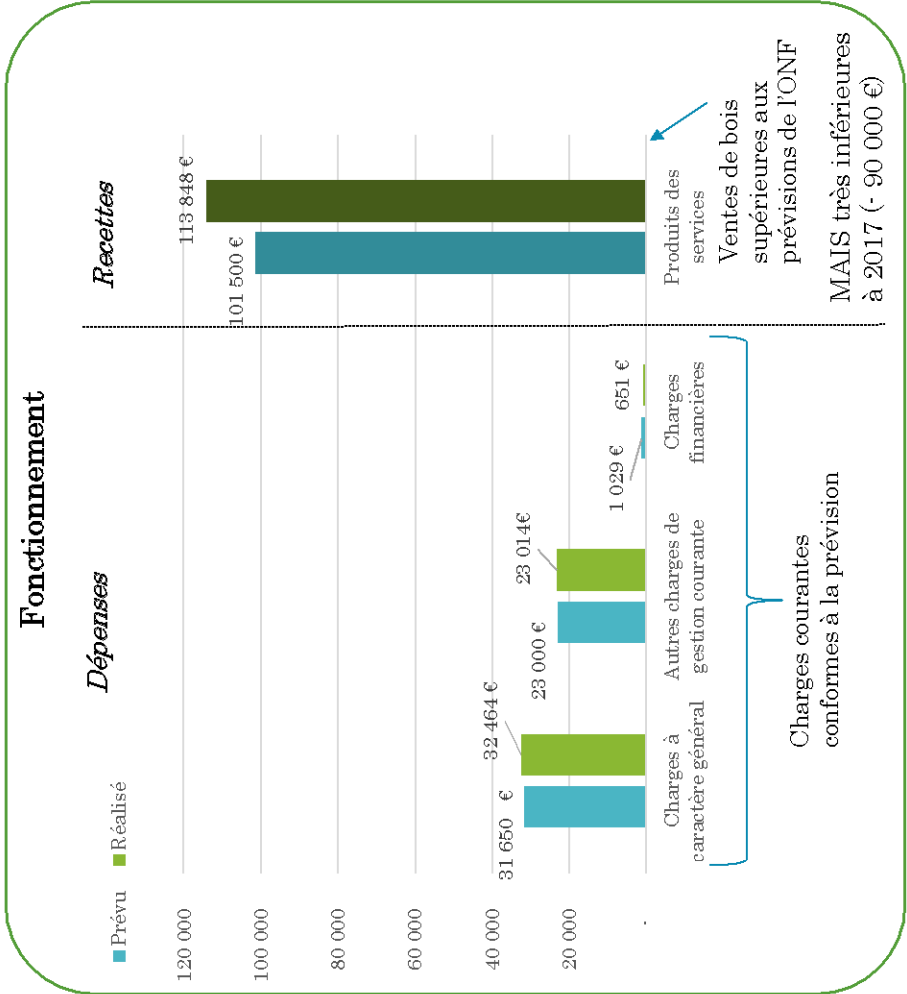
Réalisé 2018 (compte administratif)

Prévu 2019 (budget primitif)

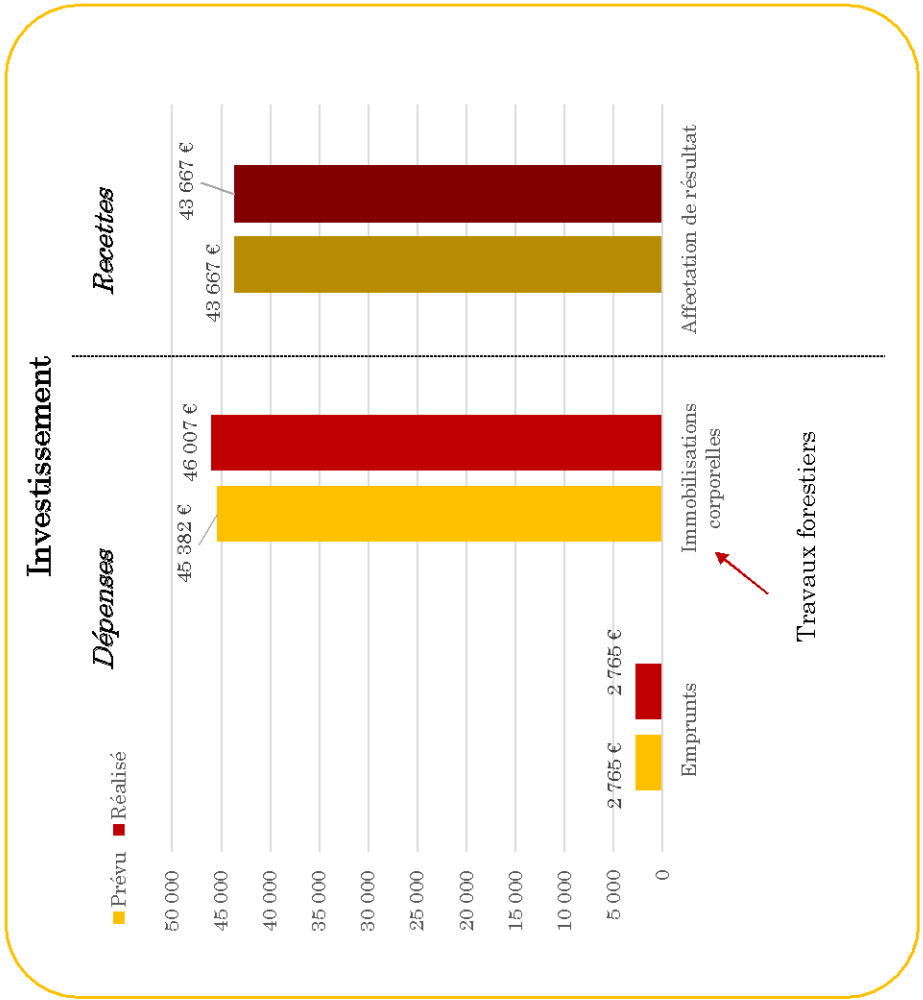
23

*Données budgétaires complètes disponibles en mairie
Pour plus d'informations ou d'explications, n'hésitez pas à nous contacter*

FORÊT – COMPTE ADMINISTRATIF 2018



Résultat réel de fonctionnement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	119 742 €	102 466 €	17 276 €



Résultat réel d'investissement 2018	Recettes	Dépenses	Résultat
	89 814 €	85 677 €	4 138 €

Les chiffres décimaux sont arrondis

FORÊT – PRÉVU 2019

- Prévisions de l'ONF (septembre 2018) : 85 000 € de recettes forestières en 2019
- Prévisions de l'ONF (mars 2019) : 160 000 € de recettes forestières en 2019

Bonne surprise !

Pourquoi une telle différence ?

- Coupes de bois non prévues :
 - . Bois scolythés (bostryche) à couper impérativement
 - . Glandée exceptionnelle → coupes en régénération naturelle de parcelle (effet d'aubaine)
- Vente des bois invendus

Une recette plus importante pour la Commune en 2019

Une année « bonus »

« Ce qui a été coupé plus tôt ne le sera pas plus tard »



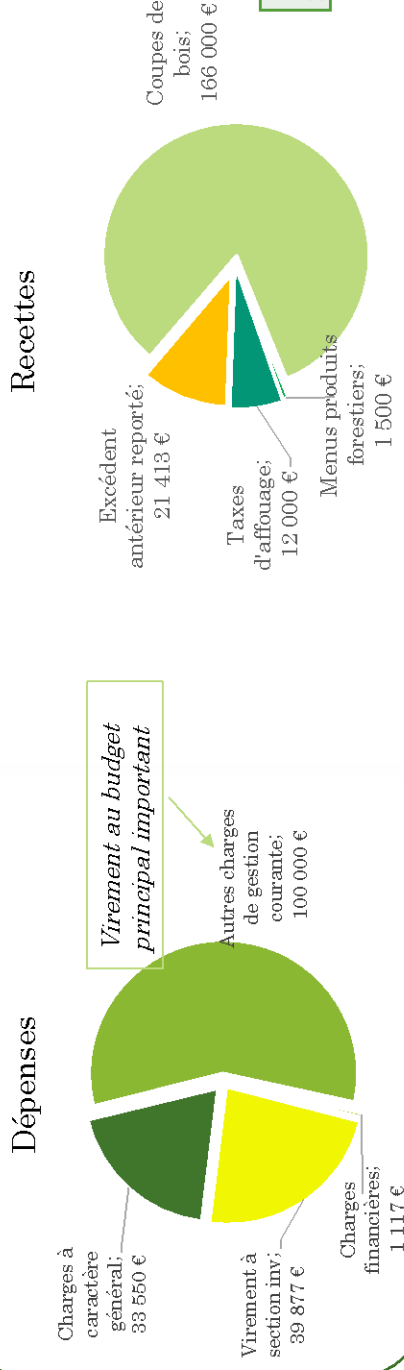
Attention, les années futures ne seront pas aussi fructueuses...

Source : ONF

→ Recettes probablement aussi faibles qu'en 2018

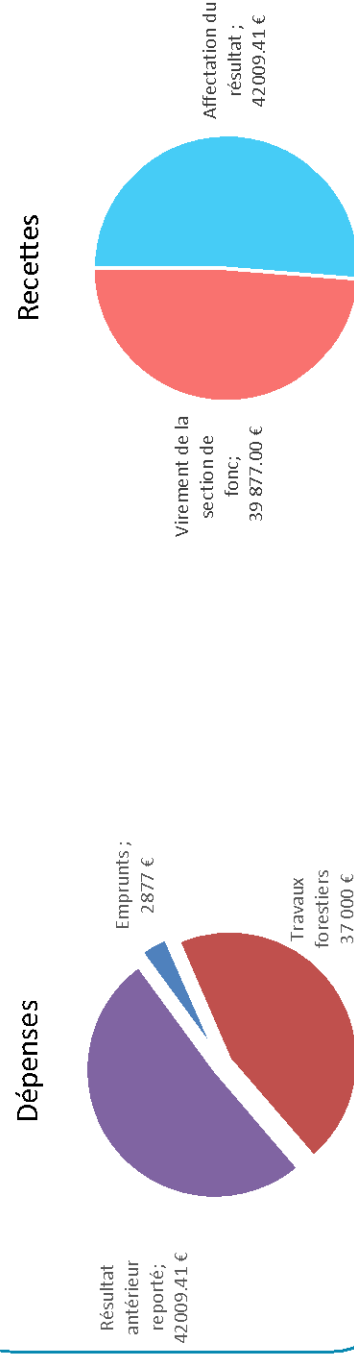
FORÊT – BUDGET PRIMITIF 2019

Fonctionnement



BP Résultat de fonctionnement 2019		Recettes	Dépenses	Résultat
		200 913 €	174 544 €	26 369 €

Investissement



BP Résultat investissement 2019		Recettes	Dépenses	Résultat
		81 886 €	81 886 €	0 €

Les chiffres décimaux sont arrondis

FORÊT – BUDGET PRIMITIF 2019

Fonctionnement

Dépenses

CPTE	LIBELLE	Réalisé		Prévu	
		2017	2018	2018	2019
011	Charges à caractère général	22 573 €	32 464 €	33 550 €	
65	Autres charges gestion courante	150 000 €	23 204 €	100 000 €	
66	Charges financières	336 €	651 €	1 117 €	
Total des dépenses réelles		172 909 €	56 319 €	134 667 €	
023	Virement à section inv			39 877 €	
TOTAL DEPENSES FONCT. 2019				174 544 €	

Forte fluctuation du virement au budget principal

Recettes

CPTE	LIBELLE	Réalisé		Prévu	
		2017	2018	2018	2019
70	Produits des services	202 273 €	113 848 €	179 500 €	
Total des recettes réelles		202 273 €	113 848 €	179 500 €	
002	Excédent antérieur reporté			21 413 €	
TOTAL RECETTES FONCT. 2019				200 913 €	

Variation importante des coupes de bois

BP Résultat de fonctionnement 2019		Recettes	Dépenses	Résultat
		200 913 €	174 544 €	26 369 €

Investissement

Dépenses

CPTE	LIBELLE	Réalisé		Prévu	
		2017	2018	2018	2019
16	Emprunts	2 656 €	2 764 €	2 877 €	
21	Immobilisations corporelles	44 296 €	46 007 €	37 000 €	
Total des dépenses réelles		46 953 €	48 772 €	39 877 €	
001	Résultat antérieur reporté			42 009 €	
TOTAL DEPENSES D'INV. 2019				81 886 €	

Recettes

CPTE	LIBELLE	Réalisé		Prévu	
		2017	2018	2018	2019
1068	Affectation de résultat	44 501 €	43 667 €	42 009 €	
Total des recettes		44 501 €	43 667 €	42 009 €	
021	virement de section de fonct.			39 877 €	
TOTAL RECETTES D'INV. 2019				81 886 €	

BP Résultat d'investissement 2019		Recettes	Dépenses	Résultat
		81 886 €	81 886 €	0 €

Les chiffres décimaux sont arrondis

BUDGET ANNEXE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION

SOCIALE

Réalisé 2018 (compte administratif)

Prévu 2019 (budget primitif)

28

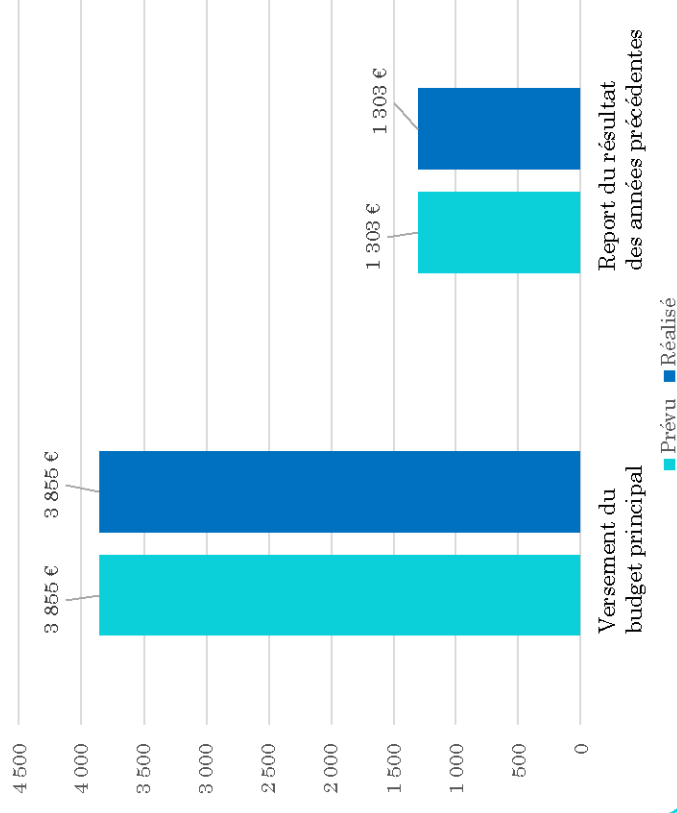
*Données budgétaires complètes disponibles en mairie
Pour plus d'informations ou d'explications, n'hésitez pas à nous contacter*

COMPTE ADMINISTRATIF 2018 - FONCTIONNEMENT

Dépenses



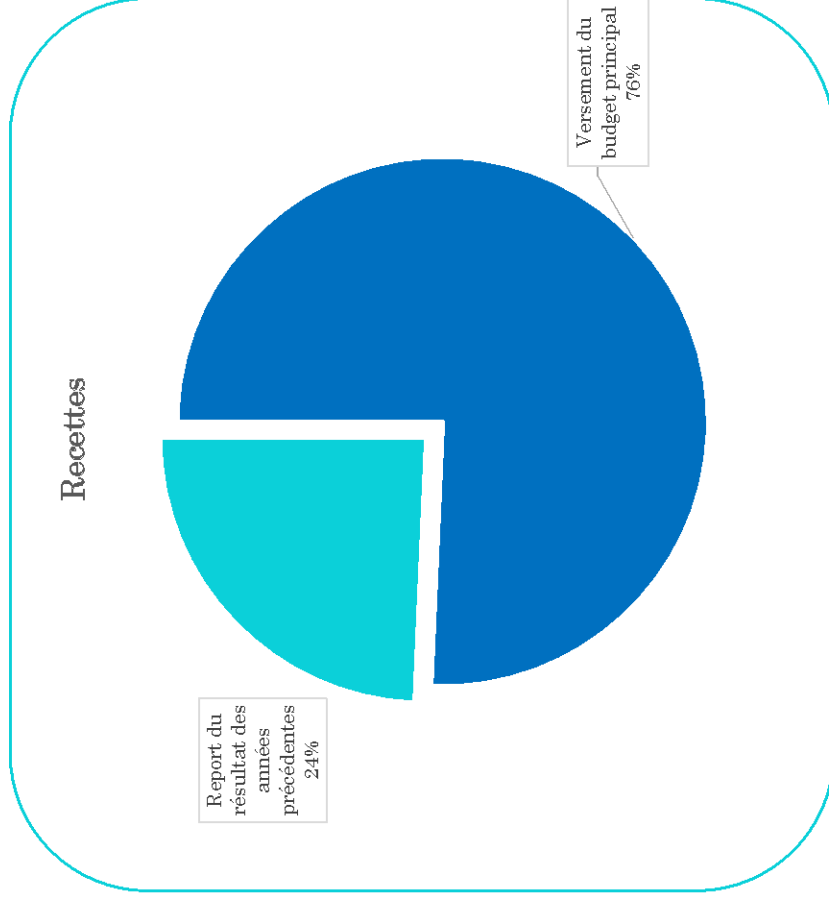
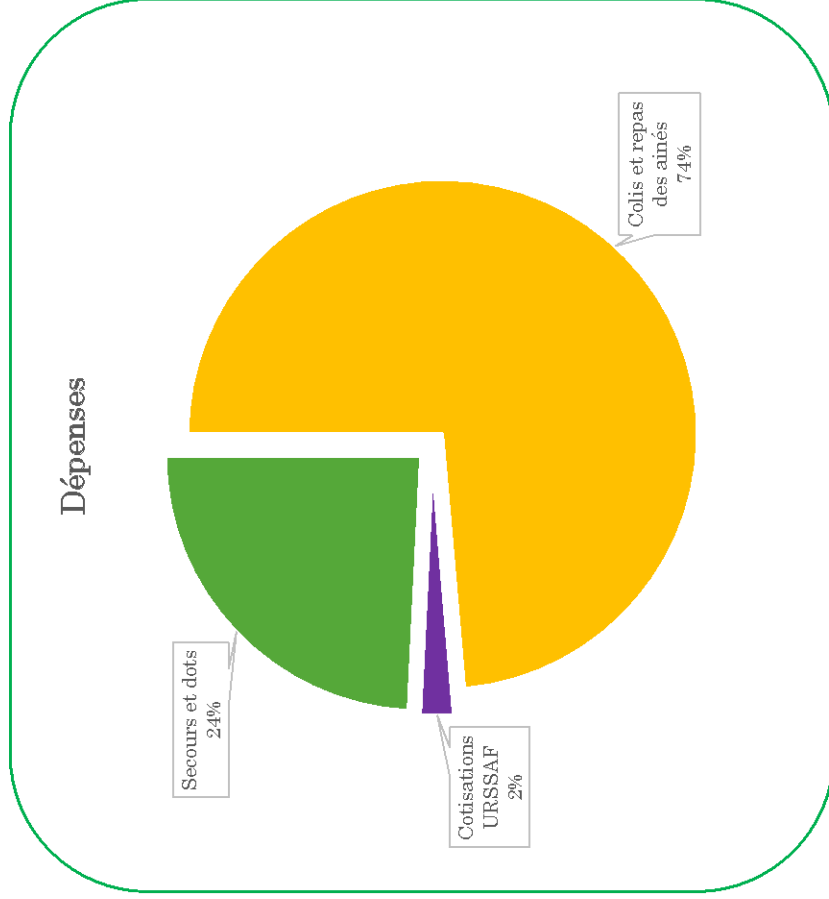
Recettes



Résultat réel de fonctionnement 2018		Recettes	Dépenses	Résultat
		5 158 €	3 902 €	1 256 €

Les chiffres décimaux sont arrondis

BUDGET PRIMITIF 2019 - FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF 2019 - FONCTIONNEMENT

Dépenses

CPTE	LIBELLE	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévu 2019
6257	réceptions	3 567 €	3 794 €	3 800 €
Total 011		3 567 €	3 794 €	3 800 €
6451	Cotisations URSSAF	108 €	108 €	108 €
Total 012		108 €	108 €	108 €
6568	Secours et dots	500 €	0 €	1 250 €
Total 65		500 €	0 €	1 250 €
TOTAL DEPENSES		4 175 €	3 902 €	5 158 €

Recettes

CPTE	LIBELLE	Réalisé 2017	Réalisé 2018	Prévu 2019
7474	Versement du budget principal	2 500 €	3 855 €	3 902 €
Total 74		2 500 €	3 855 €	3 902 €
Total recettes réelles		2 500 €	3 855 €	3 902 €
002	Résultats antérieurs reportés			1 256 €
TOTAL RECETTES				5 158 €

BP : Résultat de fonctionnement 2019		Recettes	Dépenses	Résultat
		5 158 €	5 158 €	0 €

Les chiffres décimaux sont arrondis



INFO TOURNEES : GRAND BESANÇON
Modification des jours de collecte de déchets ménagers
en raison des jours fériés en avril - mai – juin 2019

Semaine du 22 avril au 27 avril 2019

En raison du jour férié **du lundi 22 avril 2019** (Lundi de Pâques), les tournées de collecte des déchets ménagers prévues seront décalées d'un jour à partir du jour férié :

- Les collectes habituellement prévues le lundi sont reportées au **mardi 23 avril**
- Les collectes habituellement prévues le mardi sont reportées au **mercredi 24 avril**
- Les collectes habituellement prévues le mercredi sont reportées au **jeudi 25 avril**
- Les collectes habituellement prévues le jeudi sont reportées au **vendredi 26 avril**
- Les collectes habituellement prévues le vendredi sont reportées au **samedi 27 avril**

Semaine du 29 avril au 4 mai 2019

En raison du jour férié **du mercredi 1^{er} mai 2019** (Fête du travail), les tournées de collecte des déchets ménagers prévues seront décalées d'un jour à partir du jour férié :

- Les collectes habituellement prévues le mercredi sont reportées au **jeudi 2 mai**
- Les collectes habituellement prévues le jeudi sont reportées au **vendredi 3 mai**
- Les collectes habituellement prévues le vendredi sont reportées au **samedi 4 mai**

Semaine du 6 au 11 mai 2019

En raison du jour férié **du mercredi 8 mai 2019** (Victoire 1945), les tournées de collecte des déchets ménagers prévues seront décalées d'un jour à partir du jour férié

- Les collectes habituellement prévues le mercredi sont reportées au **jeudi 9 mai**
- Les collectes habituellement prévues le jeudi sont reportées au **vendredi 10 mai**
- Les collectes habituellement prévues le vendredi sont reportées au **samedi 11 mai**

Semaine du 27 mai au 1^{er} juin 2019

En raison du jour férié **du jeudi 30 mai 2019** (Ascension), les tournées de collecte des déchets ménagers prévues seront décalées d'un jour à partir du jour férié

- Les collectes habituellement prévues le jeudi sont reportées au **vendredi 31 mai**
- Les collectes habituellement prévues le vendredi sont reportées au **samedi 1^{er} juin**

Semaine du 10 au 15 juin 2019

En raison du jour férié **du lundi 10 juin 2019** (lundi de Pentecôte), les tournées de collecte des déchets ménagers prévues seront décalées d'un jour à partir du jour férié :

- Les collectes habituellement prévues le lundi sont reportées au **mardi 11 juin**
- Les collectes habituellement prévues le mardi sont reportées au **mercredi 12 juin**
- Les collectes habituellement prévues le mercredi sont reportées au **jeudi 13 juin**
- Les collectes habituellement prévues le jeudi sont reportées au **vendredi 14 juin**
- Les collectes habituellement prévues le vendredi sont reportées au **samedi 15 juin**

*Se reporter au calendrier de collecte, disponible sur le site www.grandbesancon.fr,
Pour tout renseignement : contactez la Direction Gestion des Déchets : tel 03 81 41 55 35*

✓ ECOLE DE MUSIQUE DU
PLATEAU

Dim. **28 avril** - 17h

Nancray

Espace du Vaizot

Entrée libre

École de Musique du Plateau

1ère Partie

Grand Brass-Band

du Plateau

Direction : Jonathan LOUBRY

2ème Partie

La **Lyre Vercelloise**

Direction : Anne HENRY

ÉCOLE DE MUSIQUE DU PLATEAU / 1, RUE DE LA MESSARDE, 25660, SAÔNE / 09.84.43.65.09 / EMPLATEAU@GMAIL.COM
WWW.EMPLATEAU.FR

Logo de la Région Bourgogne-Franche-Comté, Doubs, Jura, Saône-et-Loire, Yonne, Côte-d'Or, Charente-Maritime, Vendée, Loire-Atlantique, Bretagne, Normandie, Île-de-France, Picardie, Hauts-de-France, Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

La Dynamique de Nancray
et Théâtre Envie

Venez rire en famille
et (re)découvrir

Les Saynètes
de Courteline

Mises en scène par **Corinne Méraux**

Avec **Aline Roudergues, Chantal Roulie, Emmanuel Ruffin,**
Anne et Camille Honor, Valérie Moreau, Virginie Simon,
Anne-Sophie Gaiffe et Thierry Ladant

Samedi 11 mai - 20h
Dimanche 12 mai - 14h30

Salle Tatu - Nancray - Tarifs : 5€ - Gratuit pour les moins de 12 ans
réservations : sites.google.com/view/ladynamique/accueil
renseignements : 06.30.68.17.23

✓ LA DYNAMIQUE